



Un projet pour Saint-Etienne et les Stéphanois-es



MEMBRES DU :

**FRONT
DE GAUCHE**



**Avec des
citoyen(ne)s**



Liste Place au peuple ! Courriel: placeaupeuple2014@laposte.net
15 rue Georges Dupré 42000 Saint-Etienne / Tel: 07 85 95 83 15
Internet: <http://saintetienneplaceaupeuple2014.wordpress.com>
facebook: <https://www.facebook.com/pg42municipales2014>

Vu le candidat, ne pas jeter sur la voie publique - Elections municipales des 23 et 30 mars 2014

Le gouvernement socialiste en place met en œuvre une politique inverse de celle pour laquelle il a été élu. Le bilan de Maurice Vincent s'inscrit dans la droite ligne de cette politique. Il en résulte que bien des citoyens désespèrent des hommes et femmes politiques.

Il est temps qu'arrivent aux commandes des hommes et des femmes qui connaissent la réalité de la vie de la majorité des habitants de ce pays : salariés, chômeurs, retraités.

Il est temps que la réponse aux besoins des femmes et des hommes soit le point de départ incontournable des décisions

Il est temps que la politique menée soit conforme aux valeurs auxquelles nous croyons : démocratie – on ne gouverne pas sans le peuple – ; droit au travail ; égalité ; protection de l'environnement pour laisser à nos enfants un monde vivable.

L'ensemble de la politique municipale doit être l'objet d'un débat permanent au sein de la population, qui doit pouvoir intervenir à toutes les étapes des prises de décision.

Pour y parvenir, nous proposons aux Stéphanoises et Stéphanois un projet municipal dont voici les axes principaux.

Sommaire

Premier chantier : Contre l'austérité, les services publics !	4
Deuxième chantier : Réorganiser la ville à partir de ses quartiers	5
Troisième chantier : Engageons localement la planification écologique	7
Quatrième chantier : Transports et déplacements	8
Cinquième chantier : Économie et emploi	11
Sixième chantier : Vivons ensemble dans une ville solidaire et ouverte	13
Septième chantier : Assurer la démocratisation de la vie municipale et permettre aux citoyens de se réapproprier la commune	20
Huitième chantier : La commune, espace de la vie citoyenne	22
Neuvième chantier : Pour un service public de qualité, des agents territoriaux respectés	23
Dixième chantier : La Culture	24
Onzième chantier : Les Sports	26

Premier chantier : Contre l'austérité, les services publics !

Le retour du service de l'eau en régie publique est un objectif. Nous reprendrons l'étude du dossier afin de déterminer dans quelles conditions revenir en régie dans les meilleurs délais (selon la Loi Sapin/Barnier et la jurisprudence de la commune d'Olivet).

Nous transformerons la tarification : gratuité des premiers mètres-cubes, destinés à l'usage familial. Facturation des mètres cubes suivants (expérience positive réalisée en région parisienne dans une grande collectivité dirigée par le Parti de gauche¹).

Pour les écoles, un plan de recrutement d'ATSEM (Agents Spécialisés des écoles Maternelles) doit être engagé notamment pour que des agents soient présents dans toutes les classes. Les bâtiments et le mobilier scolaire, trop longtemps laissés à l'abandon, doivent faire l'objet d'un effort de rénovation considérable. Le budget alloué à la mairie pour chaque élève doit être un

facteur d'égalité et permettre des outils de qualité pour tous. La carte scolaire doit être maintenue et adaptée. Les écoles de quartier doivent être maintenues.

La restauration scolaire est actuellement sous-traitée. Sa qualité est inégale. Une piste d'amélioration consisterait à faire mieux intervenir les parents dans la gestion. La municipalisation n'est pas à exclure.

Un certain nombre d'enfants arrivent à l'école le ventre vide. Nous traiterons ce problème avec les professionnels compétents et les parents.

Certains enfants ne peuvent bénéficier de la cantine. Cette situation manifeste un défaut de suivi social. Nous demanderons à l'Éducation nationale plus d'assistantes sociales, d'infirmières et de psychologues scolaires : leur nombre a dramatiquement diminué ces dernières années. Après concertation avec les personnels des écoles, un fonds de solidarité analogue à celui qui existe dans les collèges sera mis en

¹ Communauté d'agglomération des Lacs d'Essonne

place dans les écoles primaires et maternelles. Il permettra notamment aux enfants dont les familles ne peuvent pas payer les repas de manger à la cantine.

L'accessibilité des transports en commun est un objectif essentiel. Cf. chantier 4 ci-après, portant sur la tarification, le réseau, les horaires, les vélos de la ville, le covoiturage, les parkings, les accès externes, etc.

Les associations participeront aux comités d'usagers du service public.

Un service public de qualité exige de saines finances publiques. Le maire a dénoncé les emprunts toxiques engagés par son prédécesseur, mais, après

avoir cherché des compromis avec les banques spoliatrices plutôt que de les affronter, il est aujourd'hui contraint par le gouvernement qu'il soutient à renoncer à toute poursuite en échange de maigres dédommagements. Nous ne lâcherons rien et nous irons en justice pour réclamer notre dû. Les Stéphanoises et Stéphanois n'ont pas à payer des intérêts qui n'en finissent pas. Si les grandes entreprises obtiennent de leurs banques des abandons de créance lorsqu'elles sont en difficulté, pourquoi les collectivités qui représentent des centaines de milliers de citoyens n'en bénéficieraient-elles pas également ?

Deuxième chantier :

Réorganiser la ville à partir de ses quartiers

Nous héritons d'une politique urbaine illisible, avec des projets sans concertation et à forte connotation spéculative, dont le pire exemple est les Ursules.

Saint-Étienne est né du rassemblement de communes qui avaient chacune leurs caractéristiques et leur vie propre.

Il faut que chaque quartier conserve les équipements de proximité nécessaires à sa vie. Il est aussi souhaitable que chaque quartier ait sur son territoire un des équipements structurants de l'ensemble de la ville, grand équipement éducatif, sportif ou culturel. Nous encouragerons ainsi les flux de déplace-

ment entre les quartiers, et aucun quartier ne sera défavorisé.

Le maillage des transports en commun autour d'un point nodal reconstitué en centre-ville rendra possible la communication entre tous.

Ceci fera évidemment l'objet de débats, afin que chacun puisse se réapproprier l'image de sa ville.

Le centre-ville de Saint-Étienne est à une période-charnière : il était hier lieu de mixité sociale, entre immeubles de standing et habitats populaires. Puis de nombreux logements se sont délabrés faute d'entretien, et le centre-ville s'est paupérisé. Environ 8 000 logements sont vacants et 3 000 logements sont identifiés comme indignes dans le Parc Privé (chiffres Fondation Abbé Pierre 2013). Le mouvement inverse s'amorce aujourd'hui comme dans toutes les grandes villes de France ; si nous n'y prenons garde, demain les classes populaires seront chassées de leurs habitats devenus insalubres, remplacés par des immeubles de standing.

Pour permettre aux classes populaires de continuer à habiter le centre-ville, il faudra donc que nous maîtrisions le foncier, avec une politique de préemption sur les immeubles. Appuyés entre

autres sur l'ANAH, agence nationale de l'habitat, nous favoriserons les opérations de réhabilitation notamment d'auto-réhabilitation, de rénovation et d'intermédiation locative ainsi que les projets innovants pour le développement durable ; nous soutiendrons les projets coopératifs de construction. Les projets innovants pour le développement durable feront l'objet de soutien logistique.

Les places publiques doivent être des lieux de vie pour les enfants, les adolescents et les personnes âgées. Nos nouvelles places publiques (Jacquard, Chavanelle, Dorian...) sont trop minérales. Elles manquent de lieux confortables pour s'asseoir, de jeux pour les enfants. Dans les pays nordiques, les espaces publics sont bien plus accueillants avec des moyens peu onéreux et plus écologiques. Nous nous inspirerons de leurs expériences pour redonner de la convivialité à nos places publiques.

Dans une ville qui se veut capitale du Design, la qualité des équipements municipaux et de leur environnement sera pour nous un objectif : une ville belle, où l'on ait plaisir à se promener.

Comme la ville de Saint-Étienne est en pleine évolution, nous installerons une

maison des projets en centre ville; celle-ci permettra de s'informer sur les projet de transformations, aux informations en provenance d'urbanistes,

d'architectes, de designers, d'écoles, de chercheurs venant communiquer leurs travaux.

Troisième chantier : **Engageons localement** **la planification écologique**

La lutte contre le réchauffement climatique exige des économies d'énergie. Si l'isolation des bâtiments privés ne relève pas de la ville, celle-ci doit montrer l'exemple dans les bâtiments publics.

Elle doit également montrer l'exemple dans les nouvelles sources d'énergie. Nous installerons progressivement des panneaux solaires ou des cellules photovoltaïques sur les bâtiments publics. Nous pousserons la recherche de géothermie (nous sommes en pays volcanique et notre sous-sol minier a emmagasiné de nombreuses thermies). Nous poursuivrons les études sur la biomasse.

Nous encouragerons l'équipement des particuliers en panneaux solaires et cellules photovoltaïques en leur offrant la possibilité de faire gérer leur réseau

de chaleur ou d'électricité par une régie publique.

Dans le cadre de la communauté d'agglomération, nous préserverons le foncier agricole et la biodiversité en luttant contre l'étalement urbain et en développant des ceintures vertes agricoles. Nous développerons une agriculture urbaine et périurbaine, biologique et en circuit court, en réservant 30% des terres dédiées à l'agriculture nourricière. Nous soutiendrons la séculaire institution des jardins-ouvriers et les initiatives associatives pour des potagers en libre-service et des jardins partagés.

Il est vain aujourd'hui d'entamer un combat contre l'abus des téléphones portables bien que nous connaissions l'effet désastreux de leurs ondes sur le

cerveau, en particulier sur celui des enfants et des adolescents. Pour appuyer l'action des parents responsables, nous exigerons le rétablissement des cabines téléphoniques en ville.

De nombreuses villes se sont déclarées « sans OGM ». Leur conseil municipal a décidé d'exclure la culture et l'utilisation de semences et plantes transgéniques sur l'ensemble de leur territoire; d'exclure de la restauration collective proposée par les établisse-

ments publics les produits alimentaires étiquetés comme contenant ou ayant été fabriqués avec des OGM ; et de sensibiliser les agriculteurs du territoire aux risques liés aux OGM et de les inciter à refuser individuellement leur culture. Nous ferons de même à Saint-Étienne, car, si la recherche en biologie végétale est nécessaire, celle qui est actuellement menée par les grandes firmes n'offre pas aux citoyens une sécurité suffisante.

Quatrième chantier : Transports et déplacements

Les transports, c'est le sang d'une ville. Il faut que ça circule, en transport en commun, à vélo, à pied, et en voiture – si l'on doit transporter ou livrer des gros objets.

Des transports plus nombreux, une l'amplitude horaire élargie, en priorité pour les quartiers excentrés, Montreynaud, Montchovet, La Cotonne... Nous investirons donc pour accroître le nombre de véhicules disponibles.

Il faut que les transports publics soient accessibles à tous. La gratuité partielle ou totale, qui s'est révélée satisfaisante dans d'autres villes, fait partie des solutions à mettre à l'étude. Dans l'immédiat, nous mettrons en place une tarification sociale pour les abonnements.

Nous sommes soucieux de mieux desservir les quartiers en hauteur et excentrés : il nous faudra inventer des moyens peu coûteux et sûrs. Des expériences existent dans d'autres villes

(Brest, le Havre, etc.) : petites navettes électriques, ascenseurs, et même téléphériques. Alors... nous nous mettrons en recherche, avec les citoyens.

Pour les personnes âgées et l'ensemble des personnes dont la mobilité autonome est difficile, nous développerons des dispositifs adaptés : des minibus passeront plusieurs fois par jour chercher à domicile les personnes qui auront réservé, en regroupant les demandes par quartier. Un service de « taxis publics » (municipaux, ou associatifs, ou d'une entreprise autogérée aidée par la mairie) sera également mis en place pour les trajets particuliers des personnes à mobilité difficile.

Nous élargirons le réseau des véliverts. La zone actuelle, limitée au seul centre-ville, sera étendue au moins aux zones semi-plates du sud-est de la ville, et au nord-est vers le Soleil et le technopole.

Nous développerons des lieux de parking pour les vélos personnels.

Nous remplacerons les prétendues "pistes cyclables" qui empruntent les trottoirs en faisant courir de grands risques aux piétons et aux cyclistes par des pistes cyclables sur la voie publique.

Nous appuierons les initiatives d'associations telles qu'Ocivélo pour faire naître des petits ateliers de réparation en ville ou les faire connaître.

Nous sécuriserons les piétons par la qualité des trottoirs, et en développant une signalétique des itinéraires. Nous créerons progressivement une signalétique sonore pour les malvoyants.

Nous poursuivrons les aménagements pour les personnes à mobilité réduite, et nous corrigerons les défauts des derniers aménagements urbains (Place Dorian...). Tous les locaux communaux seront aménagés pour donner accès aux personnes en fauteuil roulant.

Le covoiturage connaît aujourd'hui un développement important, notamment appuyé sur Internet. Nous créerons des zones de covoiturage aux différentes entrées de la ville (La Terrasse, Bellevue, Monthieu, le Rond-point) afin de faciliter ce mode de transport solidaire.

Il existe à St-Etienne 5 stations de véhicules d'auto-partage – bientôt 6. Nous soutiendrons ce système, qui encourage la multimodalité et contribue ainsi aux économies d'énergie et à la réduction de la pollution.

La voiture individuelle est aujourd'hui une nuisance en ville. Mais c'est également une nécessité pour les livraisons des professionnels, pour des particuliers handicapés et pour ceux qui ont exceptionnellement à transporter des objets volumineux.

Pour rendre l'usage de la voiture individuelle compatible avec la fluidité de la circulation, et favoriser ainsi le commerce du centre-ville, nous agirons sur plusieurs leviers :

- ▶ Multiplier les places de stationnement de très courte durée afin de faciliter l'enlèvement de gros objets par les clients ;
- ▶ Créer des parkings silos supplémentaires - au lieu de réduire le nombre de places de stationnement comme l'envisage le maire actuel aux Ursules ;
- ▶ Attribuer aux commerçants une place à certaines heures afin de faciliter leurs livraisons ;
- ▶ Augmenter le coût du stationnement autre que résidentiel afin de limiter les voitures ventouses ;
- ▶ Créer des parkings de stationnement à la journée aux extrémités nord et sud de la ligne du tram.

Nous élargirons progressivement les zones piétonnes, qui se révèlent favorables à une ville paisible, sûre et commerçante.

Les transports, c'est aussi l'accès à Saint-Étienne par le rail et par la route. Bien que cela ne relève pas de la ville, nous interviendrons pour obtenir une liaison directe avec l'aéroport de Saint-Exupéry et, dans un deuxième temps, une nouvelle liaison ferroviaire entre Saint-Étienne et Lyon.

Bien que cela ne relève pas davantage de la ville, nous réclamerons l'amélioration de l'A47 et nous nous opposerons fermement à la réalisation de l'A45, entreprise d'étalement urbain et de destruction des coteaux. La réalisation de cette autoroute entraînerait un désastre écologique et économique, la ville serait encore endettée pour la réalisation d'une autoroute à péage dont les bénéfices iront à une entreprise privée, les Stéphanoises et Stéphanois non contents d'avoir leur campagne immédiate ravagée auront le plaisir de payer plusieurs fois cette réalisation.

Cinquième chantier : Économie et emploi

Le droit au travail est inscrit à l'article 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme. Mais il est bafoué par un chômage de longue durée qui touche de plus en plus de personnes et de plus en plus longtemps.

Certains candidats affirment que les élus locaux n'ont aucun pouvoir sur l'emploi. Ce n'est pas notre point de

vue. Les politiques peuvent intervenir sur l'emploi. Car les élus de Saint-Étienne pèsent dans Saint-Étienne Métropole. Beaucoup d'argent est actuellement distribué aux entreprises sous forme d'aides diverses alors que les usines continuent à fermer et à détruire les savoir-faire, notamment industriels, de notre territoire.

À l'échelle de Saint-Étienne Métropole

Il faut stopper les conflits entre les niveaux de ce que certains appellent le « millefeuille administratif ». Nous voulons un pilotage économique unique, sous le regard des organisations syndicales représentatives des salariés et des entrepreneurs. C'est la condition pour que les emplois, et particulièrement les emplois qualifiés, demeurent dans le bassin stéphanois.

Le bassin stéphanois a besoin de son centre de tri postal : enjeu économique, enjeu humain pour les salariés qui y travaillent, enjeu écologique – pourquoi multiplier les kilomètres ? une lettre envoyée de Saint Etienne à

Saint Etienne se verrait passer par Lyon avant de revenir... quelle logique ? – et enjeu symbolique.

Nombre d'acteurs économiques stéphanois ont des pratiques de coopération dans des « grappes » ou « clusters », par exemple Mécaloire. Nous nous appuyerons sur ces pratiques et leurs expertises, et nous encouragerons leur développement au service de notre territoire.

Nous appuyerons les rapprochements entre les entreprises et l'Université, les IUT, les écoles d'ingénieurs, les lycées d'enseignement professionnel, l'AFPA,

etc., afin de favoriser les relocalisations de l'emploi.

Nous renforcerons le soutien aux nouvelles formes de coopération: SCOP, AMAP, qui permettent à une partie de l'activité économique d'échapper aux lois désastreuses de la finance internationale.

Pour un autre mode de développement local, nous développerons des coopératives d'activités et d'emplois (il en existe déjà deux à Saint-Étienne) pour entreprendre autrement.

Nous nous battons pour que Pôle-emploi ait les moyens d'accompagner tous les chômeurs. Mais stop aux

stages-parkings: les formations doivent être construites en partenariat avec un futur employeur.

Nous ferons la publicité des métiers industriels qualifiés qui sont la fierté de notre ville. Et nous ferons largement connaître les entreprises qui savent développer le savoir-faire et la carrière de leurs salariés.

Nous marcherons sur deux pieds: soutenir les entreprises, et ne pas les laisser faire n'importe quoi. Nous faisons confiance au syndicalisme, qui est depuis presque deux siècles à l'origine de tant de progrès de notre territoire.

À l'échelle de la ville de Saint-Étienne

Nous aiderons les associations qui mettent à la disposition des entreprises solidaires ou des créateurs d'activités artisanales les locaux provisoirement inutilisés, notamment au centre-ville.

Nous favoriserons l'implantation dans tous les quartiers de points de vente de produits paysans afin d'élargir à ceux qui travaillent en journée la clientèle des marchés.

Nous soutiendrons les initiatives – il y en a peut-être en cours – de création d'une monnaie locale permettant de relocaliser certains échanges, à la lu-

mière d'expériences réussies dans de nombreux territoires.

Nous ferons connaître les réalisations de coopératives d'habitants pour un mode de vie plus collectif, écologique et social (espaces communs tels que laveries, ateliers, chambres d'amis, jardins partagés...).

Nous redonnerons une fonction aux nombreux locaux commerciaux vides du centre-ville en permettant à tous les porteurs d'initiative dynamique de s'en servir et de les faire revivre.

Faire de Saint-Etienne une « ville hors GMT »

Les États-Unis et l'Union Européenne ont engagé des négociations en vue d'un Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) dit Grand Marché Transatlantique dans la plus grande opacité, sans contrôle démocratique et sans débat public.

F. Hollande lors de sa visite récente à B. Obama aux États-Unis a cherché à accélérer encore la procédure.

La mise en œuvre de cet accord de libre-échange impliquerait un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales.

Comme d'autres collectivités territoriales l'ont décidé, notamment la Région Ile-de-France, nous engagerons Saint-Etienne dans le combat contre ce projet de Grand Marché Transatlantique (GMT).

Sixième chantier : Vivons ensemble dans une ville solidaire et ouverte

La crise économique dans laquelle le libéralisme nous enfonce peut générer un « chacun pour soi » qui accentue la crise. Nous pensons au contraire que seule la solidarité nous permettra de faire face.

Saint-Étienne a une grande réputation de convivialité. Sa population a une longue tradition d'hospitalité, de gé-

nérosité, d'entraide, qui s'est traduite par des innovations sociales majeures : Bourse du travail, naissance des mutuelles, jardins ouvriers, etc. Nous nous appuyons sur ce patrimoine humain pour revitaliser la ville – et nous dénonçons les dérives qui ternissent sa réputation.

Le CCAS

Nous mettrons fin à l'hémorragie des effectifs du personnel, afin que les agents aient de meilleures conditions pour dialoguer avec les personnes reçues.

Nous redonnerons les moyens aux centres sociaux d'exercer leur mission auprès des plus démunis

Les personnes âgées

À Saint-Etienne, 35.000 personnes ont plus de 65 ans ; une personne sur cinq. Elles sont massivement les victimes des premières réductions du montant des retraites commencées sous Édouard Balladur il y a 20 ans. C'est un fait de société auquel ceux qui nous gouvernent n'ont pas été sensibles.

Plus de 20.000 d'entre elles sont seules. Allons-nous les laisser à leur solitude ? Afin de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à leur domicile, il conviendra de travailler à l'accessibilité de leurs logements, de développer des aides dans ce sens. De nombreuses associations œuvrent pour ce maintien à domicile, nous les soutiendrons. Mais ce n'est probablement pas suffisant. Avec les amicales de quartier, il faut identifier celles et ceux qui disparaissent dans l'oubli, afin que tous puissent profiter des services municipaux tels que par exemple le portage de repas à

domicile.

Les anciens, quand l'âge les conduit à quitter leur domicile, ont besoin de demeurer dans l'univers urbain qui leur a été familier. Nous manquons dans la ville de résidences de personnes âgées à des tarifs accessibles aux petites retraites.

Nous voulons créer en centre-ville une résidence avec des services parfaitement adaptée aux normes des personnes handicapées (largeur des portes, ascenseur, douches etc.) accueillant également des jeunes volontaires qui pourraient échanger leurs compétences en liaison avec les besoins des personnes âgées (par exemple étudiant en hôtellerie qui pourrait servir à table, étudiant en comptabilité qui pourrait faire la comptabilité, étudiant en arts du spectacle qui pourrait faire l'animation, étudiant en médecine qui pourrait être

"interne" etc.). Une mutualisation des coûts, la création de liens intergénérationnels qui pourrait améliorer la qualité de fin de vie, et pour les étudiants

un logement gratuit, un terrain de stage pratique et un apport d'expérience.

Handicap

« Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » (loi du 11 février 2005, article L.114).

De façon complémentaire aux acteurs sociaux déjà en place sur la commune et avec les associations de handicapés, nous contribuerons à faciliter, à supprimer, à réduire ou à compenser la succession de situations de handicap vécues au quotidien par ces personnes : obstacles environnementaux, c'est-à-dire culturels, sociaux, architecturaux, voire législatifs et réglementaires, qu'ils ne peuvent franchir au même titre que tous les autres citoyens.

L'accessibilité des personnes en situation de handicap doit être améliorée

dans les transports et les équipements collectifs. Même si la loi en repousse à plus tard l'obligation pour des raisons de coûts, nous poursuivrons l'effort.

Il faudra agir pour que soit renforcé le nombre de places dans des structures adaptées pour accueillir les personnes handicapées, faciliter leur insertion et leur place dans la vie locale et les faire participer aux décisions qui les concernent.

Avec les institutions et associations qui œuvrent déjà sur le terrain, nous travaillerons à développer des établissements pour enfants et jeunes déficients moteurs, à combler le déficit de structures en pédopsychiatrie.

Il nous faudra répondre aux carences de la protection de l'enfance : nous n'avons que 3,3 lits pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans alors que la moyenne française est de 4,5 (Direction de la Recherche des Études de l'Évaluation et de Statistiques du ministère de la santé, 2011).

Petite enfance

Les modes de garde collectifs se révèlent insuffisants sur la commune, alors que la situation dans la Loire est relativement privilégiée pour le nombre de places en accueil collectif. Nous favoriserons donc la création de places de crèches supplémentaires et de lieux d'accueils parentaux.

Nous inciterons les grandes entreprises ou les mutualisations de petites entre-

prises, en partenariat avec la CAF, à créer des crèches avec des horaires adaptés pour faciliter le travail des femmes et des hommes travaillant en horaires décalés.

Nous appuierons les initiatives destinées à soutenir les parents dans leur rôle de parents et notamment à aider les mères isolées à reprendre une activité.

La jeunesse

À St Etienne, la politique menée n'a pas permis d'apporter des solutions satisfaisantes et durables aux problèmes des jeunes ; ils sont exclus de :

- ▶▶ L'emploi
- ▶▶ La culture
- ▶▶ Les décisions concernant la ville
- ▶▶ Le logement (logement d'urgence)
- ▶▶ Des soins

Porteurs de propositions innovantes, notamment en matière de culture et de création d'activités, ils n'ont pas accès aux leviers de décisions.

Nous proposons un choix de société différent, pour l'épanouissement individuel et collectif au sein de la commune :

- ▶▶ Emplois de proximité

- ▶▶ Décentralisation de la culture dans les quartiers et le soutien aux initiatives et aux artistes locaux
- ▶▶ Développement de l'éducation populaire
- ▶▶ Financement de logements sociaux et d'urgence
- ▶▶ Mise en place de dispensaires dans les quartiers
- ▶▶ Transports adaptés aux besoins des jeunes
- ▶▶ Mise en place d'un « collège jeunes » avec minorité de blocage au sein de toutes les structures à destination de la jeunesse (mission locale, BIJ...)
- ▶▶ Lutte contre toutes les discriminations

Une ville qui discrimine ses jeunes est une ville qui meurt !

La diversité des origines

La population stéphanoise s'est constituée des paysans venus des montagnes pour travailler dans les usines, puis des Algériens, Marocains, Italiens, Espagnols... arrivés pour descendre à la mine. L'immigration s'est poursuivie ensuite venant d'autres pays, plus limitée, mais toujours aussi utile au développement de la ville.

L'accueil des migrants est une chance et non une contrainte : chance pour favoriser le « vivre ensemble » par la connaissance des personnes migrantes et de leurs parcours, mais aussi par la solidarité collective autour de ces personnes et familles (à l'échelle des quartiers, écoles...), chance pour une ouverture sur d'autres réalités de la planète à travers les migrants.

C'est également un enjeu d'éducation populaire, une chance pour lutter contre le racisme.

Nous soutiendrons les associations qui leur assurent l'accès au droit, les actions culturelles et commerciales qui valorisent leurs savoir-faire spécifiques.

Nous respecterons la diversité des cultures et assurerons leur fécondation mutuelle.

Nous nous prononçons pour le droit de

vote des résidents étrangers aux élections locales. En conséquence, nous mettrons ce droit en œuvre dans les diverses votations citoyennes que nous organiserons.

Nous arrêterons la chasse aux immigrés pauvres et les expulsions dans des conditions indignes. Nous agirons pour que cesse la stigmatisation des Roms et exigerons de la Préfecture qu'elle cesse et fasse cesser toutes les évacuations forcées et renvois inutiles et coûteux dans leur pays.

Nous exigerons l'application de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

Il n'y aura pas d'expulsion sans relogement. Nous constituerons une cellule municipale de réflexion et de proposition avec tous les acteurs concernés afin de mettre en place une politique d'insertion sociale pour ces personnes et notamment pour les enfants en très grande précarité.

Saint-Étienne, creuset multiculturel depuis des générations, peut être un exemple pour la France.

Solidarité internationale

Une ville fraternelle est ouverte sur l'international. C'est notamment la raison d'être des jumelages.

Cette ouverture implique que nous acceptons d'avoir des relations avec des gens qui ne pensent pas exactement comme nous. Mais elle ne peut pas imposer que nous légitimions un colonialisme universellement condamné.

Nazareth Illit (Hébreu **עִילִית נְצָרֶת**, "Haute Nazareth") est une ville située au nord d'Israël.

Il s'agit d'une colonie israélienne construite sur des terres confisquées de Nazareth et des villages alentour. La cérémonie de jumelage avec Saint-Étienne a eu lieu le 5 août 1974.

En solidarité avec le peuple Palestinien opprimé, contre les annexions, l'occupation et la colonisation, nous sortirons du partenariat avec Nazareth-Illit.

Droit des personnes

Nous donnerons davantage de visibilité aux associations qui mènent une politique de promotion des droits des femmes, notamment le Planning familial pour le droit à l'avortement et à la contraception, les associations de la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous soutiendrons la formation des agents qui interviennent auprès des

femmes subissant des violences afin de les guider dans leur démarche.

La lutte contre l'homophobie et les discriminations liées à l'orientation sexuelle sera une préoccupation municipale. Nous soutiendrons le mouvement associatif LGBT (lesbiennes-gays-bi et trans) dans son combat pour l'égalité des droits.

Laïcité

Nous respecterons scrupuleusement la loi française, fondement de la liberté de chacun : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le

libre exercice des cultes sous les seules restrictions (...) de l'ordre public. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

Sécurité

La sécurité des personnes et des biens est une question républicaine ; elle est l'affaire de la police nationale. La police municipale doit rester dans son rôle : la circulation et la médiation. Nous développerons la formation des agents de médiation. Nous orienterons le travail de la police municipale vers le développement des liens avec la population plutôt que de systématiser sa fonction répressive.

La police nationale de proximité doit revenir auprès des habitants et connaître les habitants. Cette police de proximité et des équipes de prévention et de médiation bien formées sont plus efficaces que les actions coups de poing.

Nous préférons la présence humaine à la vidéosurveillance et aux digicodes. Puisque les immeubles et groupes d'immeubles disposant de gardiens

résidents sont en général mieux entretenus et contrôlés que les autres, pourquoi ne pas imposer aux nouvelles constructions la présence d'un gardien résident ? En ce qui concerne les bâtiments municipaux, nous voulons que tous les nouveaux équipements soient conçus avec un gardien résident, et qu'une étude soit menée à l'égard des bâtiments existants.

Nous renforcerons le soutien au grand nombre d'associations qui exercent des fonctions de service public à des coûts très faibles. Elles favorisent les liens inter générationnels en multipliant les occasions de rencontre, comme lors des récentes réalisations de fresques dans certains quartiers. Cette inventivité du « vivre ensemble » est plus efficace que la multiplication sans fin des caméras de surveillance.

Santé, propreté

Nous renforcerons les équipes de nettoyage des rues de Saint-Etienne, et étendrons le nettoyage systématique au-delà du simple centre-ville.

La ville n'a plus de douches municipales. Le besoin existe pourtant, à en juger par l'augmentation de la fréquentation dans les villes qui les ont conservées. Nous rétablirons ce service.

Septième chantier :

Assurer la démocratisation de la vie municipale et permettre aux citoyens de se réappropriier la commune

Nous ne voulons plus de la quasi-monarchie qui nous est imposée, au niveau national comme au niveau local. À Saint-Étienne, certaines décisions sont concentrées dans les mains de quelques-uns.

Nous avons fait la preuve de notre pratique du respect des autres, y compris des groupes politiques qui ne partagent pas la totalité de nos valeurs.

Cette ouverture démocratique, nous la mettrons en œuvre dans la conduite des

affaires de la ville : le respect des divers groupes politiques au sein du conseil municipal, un contrôle citoyen des finances municipales en utilisant une structure analogue aux commissions extramunicipales existantes, un référendum citoyen à mi-mandat portant sur l'ensemble de l'action municipale, des votations citoyennes et référendums locaux pour des projets importants concernant la cité, l'écoute des associations impliquées dans la vie sociale.

Le contrôle citoyen

Le contrôle citoyen commence par le respect des conseillers municipaux d'opposition. L'obligation légale de transmettre à l'avance (cinq jours) les documents en débat au conseil municipal ne suffit pas pour assurer la qualité des débats. Il faut que les conseillers d'opposition puissent avoir accès de manière simple aux responsables des

divers services municipaux en informant le Directeur général des Services.

Ce contrôle citoyen se poursuit avec la création de commissions extramunicipales. Notamment dans le domaine financier qui a amené Saint-Étienne au bord du gouffre. Une commission extramunicipale aura pour objectif d'apporter la limpidité sur les moyens de

financement de la ville (impôts, endettement, recettes), sur ses dépenses et sur ses choix de gestion (partenariat public privé, délégation de services publics); elle s'assurera que ces choix profitent à des entreprises qui ont un

comportement social et environnemental éthique. Les conclusions de cette commission seront diffusées dans les organes d'information municipaux et dans les conseils de quartier.

Consultation populaire

Le maire doit cesser d'être un décideur dans le secret de son bureau. Il doit être l'animateur des débats pour faire émerger la volonté publique majoritaire et l'appliquer.

Nous développerons l'implication populaire en organisant des assemblées citoyennes avant toute décision importante, notamment pour l'élaboration et le vote du budget. Ainsi que des référendums locaux sur les décisions

stratégiques, portant notamment sur les choix d'urbanisme.

Nous organiserons une consultation globale à mi-mandat. L'expression de la confiance ou de la défiance des citoyens permettra de réorienter le mandat.

Nous ferons un bilan du fonctionnement des conseils de quartiers, avec le projet de leur déléguer un véritable pouvoir d'action, un budget cohérent et des moyens de communication.

Les mandats

Comment une personne travaillant raisonnablement pourrait-elle être efficace en exerçant plusieurs mandats différents? – pour mémoire, le maire actuel exerce trois mandats et de nombreuses responsabilités dans des associations importantes. Saint-Étienne a besoin d'un maire à temps plein. Nous

sommes absolument opposés au cumul des mandats qui déconsidère la démocratie :

- ▶ Incompatibilité entre un mandat national et un mandat exécutif à la ville.

- ▶ Incompatibilité entre un mandat régional ou départemental et un mandat exécutif à la ville.
- ▶ Incompatibilité entre un mandat exécutif à la ville et un mandat exécutif à la communauté d'agglomération.
- ▶ Incompatibilité entre une présidence de syndicat intercommunal et un mandat exécutif à la ville, sauf exception pour un petit syndicat intercommunal.
- ▶ Pas plus de deux mandats consécutifs dans la durée.

La parité Hommes/Femmes sera respectée pour les postes d'adjointes et d'adjoints au maire.

Huitième chantier

La commune, espace de la vie citoyenne

Si nous sommes partisans de regroupements intercommunaux sur la base de projets communs et de périmètres de solidarité, la commune demeure l'échelon pertinent de la vie démocratique. La commune doit rester le lieu de la souveraineté populaire.

Les regroupements intercommunaux sont toutefois nécessaires pour construire des projets communs sur un territoire élargi, celui de Saint-Étienne Métropole, celui du pôle métropolitain avec Lyon.

Mais ces structures au second degré, voire au troisième degré, ne sont pas démocratiques. En conséquence, les élus délégués à ces structures devront rendre compte au conseil municipal des positions qu'ils auront adoptées, et obtenir son approbation.

Nous serons particulièrement vigilants sur le positionnement de nos élus au sein du pôle métropolitain, afin que Saint-Étienne conserve son identité spécifique et ne devienne pas une banlieue de Lyon.

Neuvième chantier :

Pour un service public de qualité, des agents territoriaux respectés

Nous disposons d'un personnel municipal de qualité ; or celui-ci laisse entendre que ses capacités et sa volonté de service du public ne sont pas pleinement reconnues. Nous serons exigeants à son égard, mais nous nous appuyerons sur la certitude que ces agents veulent faire bien leur métier au service de l'ensemble des Stéphanois. En outre, nous ferons le bilan des besoins en emplois publics municipaux non satisfaits ou mal satisfaits.

Nous développerons la formation des agents territoriaux pour faciliter leur déroulement de carrière. Nous porte-

rons une attention particulière à la formation des chefs de service et agents de maîtrise à la conduite de leurs équipes.

Nous associerons le personnel communal à l'élaboration des projets de service afin de redonner de la confiance et de la considération aux agents.

Nous titulariserons tous les employés municipaux sous contrat précaire, condition indispensable à la dignité des travailleurs.

Nous nous engageons à siéger dans les instances paritaires, aujourd'hui malheureusement trop souvent désertées par les élus.



Dixième chantier :

La Culture



Nous considérons avec intérêt le projet d'améliorer des rythmes scolaires insatisfaisants. Mais la loi qui a été adoptée est néfaste. En transférant aux communes la responsabilité du nouveau temps périscolaire, elle déséquilibre gravement le système scolaire : externalisation des enseignements artistiques et sportifs, désengagement de l'État, importantes inégalités entre les enfants selon la richesse de leur commune. Nous continuerons à nous battre contre cette loi discriminante. Nous organiserons, aussitôt après les élections, une concertation approfondie avec tous les acteurs concernés : parents, enseignants et personnels d'éducation, agents municipaux.

La différenciation des tarifs dans les grands équipements culturels de la ville est actuellement effectuée principalement en fonction de l'âge. Afin de donner à tous accès à ces grands équipements culturels, nous mettrons à l'étude un "Pass'Culture" qui permettra de différencier les tarifs en fonction des revenus.

Nous regrettons la décision prise sans débat du transfert de la Comédie à la Plaine Achille. Gâchis financier - qu'allons-nous faire de ces locaux alors qu'existent déjà de nombreuses salles de spectacles ? -, mais surtout mauvaise décision urbanistique. Cette décision manifeste les dégâts d'un pouvoir autocratique.

Nous abandonnerons les opérations ponctuelles à caractère municipal (festivals) ; leur budget sera transféré aux associations qui les organiseront, soit à l'échelle d'un quartier, soit à une échelle plus large comme le festival des arts burlesques.

Nous soutiendrons particulièrement les structures à gestion coopérative.

Nous soutiendrons les associations qui agissent pour le développement et l'expression de la culture dans les quartiers.

Nous favoriserons le travail des artistes locaux en facilitant leur installation dans la ville, à titre pérenne (gestion coopérative) ou sous forme de « rési-

dence » temporaire en liaison avec des associations comme nous l'avons indiqué ci-dessus dans le paragraphe économie et emploi.

Nous envisagerons la récréation d'un pôle d'échange culturel (Maison de la Culture), carrefour de rencontres des artistes et des spectateurs.

Nous mettrons en place un système d'information simple et efficace pour tous les stéphanois, en dédiant les espaces publicitaires à l'information des plus petits aux plus grands spectacles et évènements culturels.

Nous mettrons en place des systèmes de navette ou de covoiturage avec des jeunes qui iront chercher à domicile les

personnes âgées et les ramèneront après les spectacles. Ceci dans un esprit intergénérationnel et convivial qui permettra d'accéder à la culture à tout âge.

Nous soutiendrons et favoriserons la création de lieux culturels populaires (librairies, café-théâtre, café-concert...) et les sites de transmission de culture éducative et émancipatrice (théâtres indépendants, cinémas d'Arts et d'Essais, galeries d'exposition...)

Nous soutiendrons les associations qui agissent pour le développement et l'expression de la culture dans les quartiers, particulièrement les structures à gestion coopérative.



Onzième chantier :

Les Sports



Bien des choses existent à Saint-Étienne dans le domaine du sport, faites par l'école des sports, les associations et les clubs, souvent de haut niveau, ce qui contribue à l'image de la ville.

Nous mettrons l'accent sur le caractère éducatif du sport. Le sport est d'abord une école de la vie : maîtrise de son propre corps, expérience de la solidarité dans les sports d'équipe, apprentissage du fair-play dans la compétition.

Un principe de base : préserver la santé des jeunes. Une recherche prématurée de la performance peut détruire les organismes physiques et perturber le mental des enfants. En outre, l'obsession de la performance, prématurée ou imposée, peut décourager l'adolescent, qui risque d'abandonner alors la pratique du sport, ressentie comme un obstacle à son épanouissement.

Nous inviterons les éducateurs sportifs à construire une charte de l'esprit sportif portant ces valeurs de santé, de fair-play, de respect, et de solidarité.

Les subventions municipales n'iront évidemment qu'aux associations et clubs qui adhéreront à cette charte (label "Sport'Sainté") et la populariseront auprès des parents des jeunes adhérant au club. Elles seront attribuées à des projets éducatifs affirmés, garantissant l'intervention d'éducateurs sportifs formés.

Nous encouragerons les mises en relation des clubs avec les fédérations amateurs et laïques telles que l'UFOLEP et la FSGT.

Ce sport populaire, qu'il soit initiation ou haut niveau, donnera lieu à une attribution annuelle de récompenses aux sportifs enfants, ados, adultes, vétérans, sur les critères de "fair-play" et de respect de cette charte.

Un "Pass'Sport" permettra ensuite des entrées-découvertes gratuites dans des clubs adhérents à la charte.

Nous favoriserons les manifestations sportives populaires, regroupements, démonstrations et initiations gratuites en plein-air, tournois amicaux, relais à

travers Saint-Étienne, marathon, etc., en privilégiant les organisations faites par un partenariat de plusieurs clubs.

La ville éditera mensuellement un programme des diverses manifestations.

Diverses institutions, centres sociaux, associations, organisent des activités sportives pour les enfants qui ne partent pas en vacances. C'est un service public qui nous paraît essentiel. Nous en ferons un bilan pour éventuellement le développer.

Nous distinguons le sport de masse, éducatif, ne donnant lieu à aucune rémunération des sportifs, du sport-spectacle produit par des professionnels.

Nous apprécions ce sport-spectacle. La Ville tire une partie de son renom des performances passées de son équipe de foot professionnelle. Nous partageons la joie des supporters quand les Verts footballeurs ou rugbymen montent sur le podium.

Ce sport-spectacle relève de la loi des entreprises, son fonctionnement ne relève pas des subventions municipales. Il appartient à la ville de lui louer des équipements lui permettant de

réaliser ses prestations. À cet égard, nous considérons que Geoffroy-Guichard avait besoin d'une mise à niveau en vue du prochain Euro 2016, sans prendre parti sur les choix qui ont été faits. Mais les investissements doivent rester raisonnables : si couvrir une pelouse pour la protéger du gel est du bon sens, la chauffer ne l'est pas. Nous serons très vigilants sur l'analyse de ce que coûte aux finances publiques le soutien à ce sport-spectacle.

L'affairisme qui règne autour de certains milieux du sport induit parfois des comportements inadmissibles, violences, injures racistes, dopage, etc. Si la forte identification populaire aux Verts est une pratique qui présente bien des aspects sympathiques et positifs, les dérives constatées depuis de nombreuses années ne sont pas acceptables. Les manifestations violentes où s'expriment le mépris et la haine envers les supporters des équipes adverses ne sont pas conformes à nos valeurs de solidarité et de convivialité. Nous les dénoncerons sans relâche. Nous poursuivrons un dialogue permanent avec les responsables des divers clubs pour pallier les débordements.

Ce programme n'est pas exhaustif...Comment pourrait-il l'être tant sont diverses les responsabilités d'une municipalité. Et qui pourrait prétendre avoir réponse à tout ? Peut-on imposer des décisions à la population sans lui demander son avis ? Notre démarche est de rendre la ville à ses habitant-e-s en recherchant l'implication de toutes et tous dans la vie de la Cité.

Les questions non abordées le seront en privilégiant l'égalité, que la société actuelle met gravement à mal, et la démocratie.

La démocratie n'est pas toujours confortable pour les décideurs, mais elle est une extraordinaire source d'efficacité quand tous se sentent acteurs.

Quel que soit le résultat de ces élections, il faudra que les Stéphanois et les Stéphanoises interviennent dans les décisions. Il faudra des mobilisations pour que prime l'intérêt du plus grand nombre.

Plus nous serons nombreux et nombreuses à agir ensemble dans ce sens, plus il sera possible d'emporter des victoires sociales, écologiques et démocratiques, et de faire de Saint-Étienne une ville plus solidaire !

**« Place au peuple » est un projet.
Ensemble, complétons-le et faisons-le vivre !**